



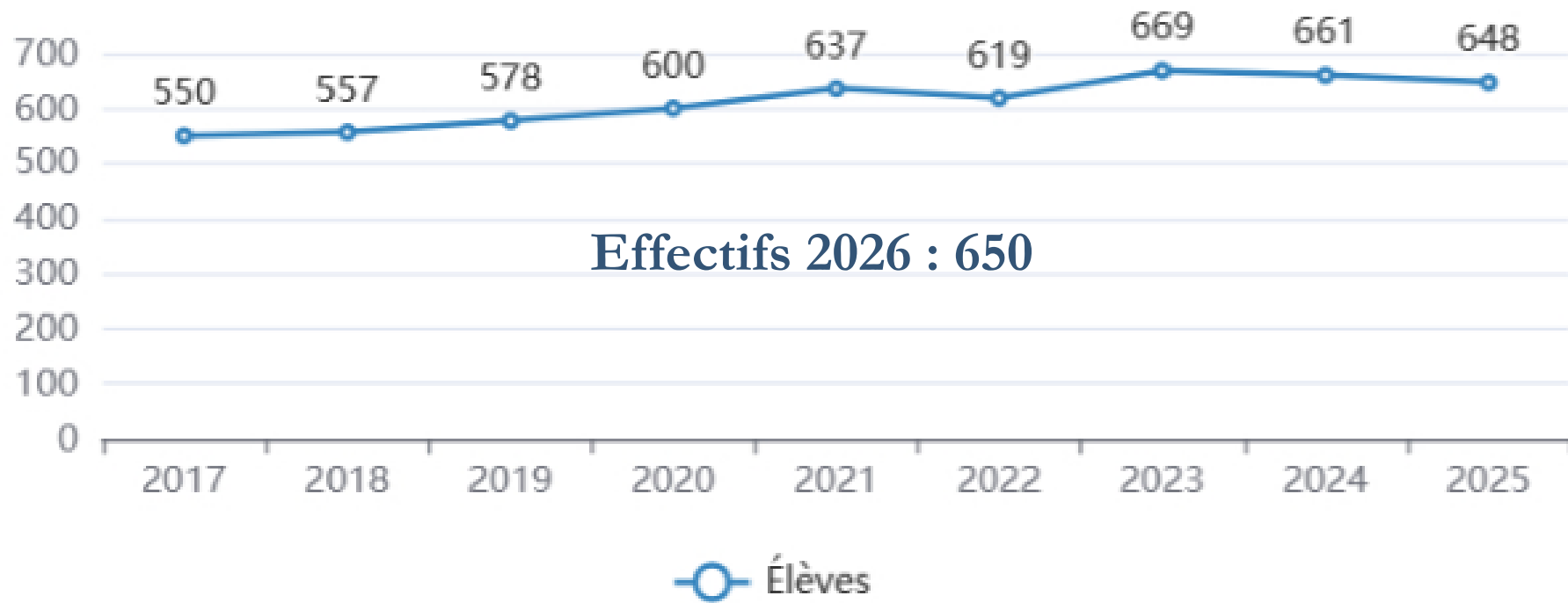
REUNION DES PARENTS

Elèves de 5^{ème}

Lundi 07 septembre 2026

EFFECTIFS ELEVES

Effectifs d'élèves



EFFECTIFS ELEVES DE 5^{ème}

2025-2026			2026-2027		
Nombre de divisions	Effectif total	Nombre d'élèves par division	Nombre de divisions	Effectif total	Nombre d'élèves par division
6	158	26,3	6	166	27,6

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

Deux associations de parents d'élèves ont pour but de représenter les intérêts des familles au sein du collège, de participer à la vie de l'établissement et de favoriser le lien entre les parents et l'institution.

API: api.colomiers.leonblum@gmail.com

FCPE: fcpecolomiersblum31@gmail.com

LES ATTENDUS DE LA CLASSE DE 5^e



Grandir • Apprendre • Devenir autonome

La 5^e : une année charnière

Passer de l'accompagnement vers davantage d'autonomie



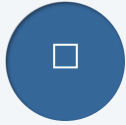
Consolider

Réinvestir les acquis de 6^e et renforcer les fondamentaux.



Approfondir

Développer les connaissances et les méthodes de travail.



S'organiser

Anticiper, planifier et gérer progressivement son travail.



Grandir

Prendre des responsabilités et construire sa confiance.

Le travail : apprendre régulièrement

La réussite repose davantage sur la régularité que sur le travail de dernière minute.

- Apprendre les leçons et revoir les notions régulièrement **(45 minutes de travail personnel par jour)**
- Faire le travail demandé avec soin, même lorsqu'il paraît simple.
- Relire, corriger et comprendre ses erreurs.
- Préparer les évaluations suffisamment à l'avance.
- Participer activement en classe et poser des questions.

Le comportement : apprendre à vivre ensemble

Le respect est une condition des apprentissages



RESPECTER

Les adultes, les élèves et les différences.



ÉCOUTER

Permettre à chacun de travailler dans de bonnes conditions.



RESPECTER LES RÈGLES

Comprendre leur utilité et les appliquer.



PRENDRE SOIN

Des locaux, du matériel et des espaces communs.

L'assiduité et la ponctualité

Chaque heure de cours compte

- Être présent et arriver à l'heure en cours.
- Avoir le matériel nécessaire dès le début de la séance.
- Justifier rapidement les absences conformément aux règles de l'établissement.
- Comprendre qu'une absence répétée peut fragiliser les apprentissages.
- Prévenir rapidement le collègue en cas de difficulté particulière.

L'évaluation : progresser avant tout

Une note est un indicateur ; l'objectif est de comprendre et de progresser

1

SE PRÉPARER

Réviser régulièrement et connaître les attendus.

2

S'INVESTIR

Les efforts et la régularité comptent.

3

COMPRENDRE SES ERREURS

Identifier ce qui n'est pas acquis.

4

CORRIGER

Réutiliser les corrections pour progresser.

Le rôle des parents

Accompagner sans faire à la place



S'INTÉRESSER

Demander comment se passe la journée et ce qui a été appris.



ENCOURAGER

Valoriser les efforts, les progrès et la persévérance.



VÉRIFIER

S'assurer que le travail et les échéances sont identifiés.



DIALOGUER

Contacter le collègue dès qu'une difficulté durable apparaît.

Quand une difficulté apparaît

Ne pas attendre que la situation s'installe

ÉLÈVE

J'identifie et j'exprime ma difficulté.

FAMILLE

J'écoute, j'encourage et j'échange.

ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Nous cherchons une réponse adaptée.

COLLÈGE

Nous suivons les progrès
et ajustons l'accompagnement.

NOTRE OBJECTIF COMMUN

TRAVAIL

apprendre régulièrement

AUTONOMIE

devenir progressivement capable de faire seul

RESPECT

des autres et des règles

CONFIANCE

oser apprendre, essayer et progresser

45mn de travail personnel par jour

Deux règles d'or dans l'établissement





AFFECTATION DES ELEVES DANS LES CLASSES



Comment les élèves sont répartis dans les classes ?

La conception des classes est une étape à laquelle l'équipe de direction attache une grande importance.

Chaque année, fin mai, les Professeurs principaux remettent à M. le Principal la liste des élèves à « séparer de » ou à « regrouper avec ».

Toutes les informations sont saisies dans un logiciel spécifique (EDT) : Elèves à séparer, élèves à regrouper, niveau scolaire de A à C, absentéisme de A à C, comportement de A à C, options demandées (Latin, Rugby...). **Les vœux des parents de regroupement ou de séparation d'élèves seront saisis s'ils ne sont pas incompatibles avec les préconisations des équipes enseignantes ou avec les options choisies par les élèves.**

A partir des informations saisies, le logiciel propose des classes hétérogènes :

- Equilibre des niveaux, de l'absentéisme, du comportement, répartition filles-garçons, nombre de redoublants, nombre de dispositifs (PPRE, PAP, PPS, PAI...).

Lors des réunions de conception des classes qui se déroulent fin juin sont présents :

- Les Professeurs principaux du niveau
- La vie scolaire
- La direction
- Les AESH

L'équipe réunie travaille pour optimiser la répartition des élèves dans les classes puis les listes sont transmises à la vie scolaire pour une saisie sur une application dédiée.

Avec ces informations, vous comprendrez bien que tout changement de classe à la rentrée est impossible, excepté pour raisons médicales.

RELATIONS FAMILLES – ETABLISSEMENT



Article 200 : COMMUNICATION DES FAMILLES AVEC LES PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT

L'article 421.5 du Code de l'Education rappelle les règles de civilité et de comportement et détermine notamment les modalités selon lesquelles sont mis en application « le devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions » et qui garantit la protection « contre toute agression physique ou morale et le devoir qui en découle pour chacun de n'user d'aucune violence ».

Toute communication jugée incorrecte ou violente adressée à un membre de la communauté éducative restera sans réponse et pourra faire l'objet de procédures judiciaires.

Article 201 : HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC.

Le collège fonctionne du lundi au vendredi. Il est fermé aux usagers pour toutes les périodes de vacances scolaires. **Ouvertures des bureaux administratifs :**

- ▶ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Mercredi de 08h30 à 12h00

Article 204 : ACCUEIL DES VISITEURS

Les parents et personnes extérieures sont reçus en entretien uniquement sur rendez-vous aux horaires d'ouverture au public (voir article 201). Ils peuvent contacter le secrétariat en précisant l'objet de l'entretien. Le jour de l'entretien ils se présenteront à la loge du collège.

Une surveillance est assurée à l'entrée et sortie de l'établissement. En cas d'incident, il appartient au chef d'établissement de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection des personnes et à la sécurité.

Planning salles REUNION PARENTS 5 ème

501: Mme DEREUX-GRIDEL - **SALLE 8**

502: M. CALMETTES - **SALLE 3**

503: M.VIGUIER ARNAUD - **SALLE 4**

504: M. CAYRIER - **SALLE 2**

505: M. CANCEILL - **SALLE 7**

506: Mme LE BREDONCHEL - **SALLE 5**